

SAMIR AMIN

PREFACE

André Prone nous offre un plaidoyer poétique en faveur du communisme conçu comme étape supérieure de la civilisation universelle.

La Révolution française occupe, dans ma lecture de la construction moderne, une position centrale. Car elle définit un système de valeurs (liberté, égalité, fraternité – on dirait aujourd’hui solidarité) qui fonde la modernité dans sa contradiction fondamentale ; car ces valeurs sont en définitive bien plus celles de la civilisation socialiste supérieure à inventer que celles dont le capitalisme pourrait honorer une pleine et authentique mise en œuvre. Dans ce sens la Révolution française est plus qu’une « révolution bourgeoise » (comme le fut par exemple celle de 1688 en Angleterre) ; elle annonce – avec la Convention montagnarde – la nécessité d’aller au-delà.

Les valeurs du capitalisme – celles qui sont utiles pour son déploiement – sont celles qui ont inspiré la non-révolution américaine : liberté et propriété. Ensemble elles définissent la liberté d’entreprise, qu’il s’agisse de la petite entreprise agricole familiale comme c’était le cas dans les colonies de la Nouvelle Angleterre ou de la ferme esclavagiste dans celles du Sud, ou qu’il s’agisse plus tard de la grande entreprise industrielle puis des monopoles financiarisés. Ensemble ces deux valeurs associées excluent toute aspiration à l’égalité allant au-delà celle que confère le droit égal pour tous : « l’égalité des chances » dira-t-on dans le discours idéologique qui fait l’impasse sur les inégalités de départ qui séparent les classes de propriétaires du prolétariat vendeur de sa force de travail. Liberté et propriété donnent ensemble à l’inégalité une légitimité apparente : l’inégalité serait le produit du talent et du travail de l’individu. Elles ignorent les vertus de la solidarité pour ne reconnaître que celles de son antipode : la compétition entre les individus et les entreprises.

Liberté et égalité sont des valeurs conflictuelles par nature, et ne pourraient devenir complémentaires que si l’on supprime la propriété bourgeoise, entendue comme celle d’une minorité. La Révolution française, même dans son moment de radicalisation montagnarde, ne va pas jusque-là : elle demeure protectrice de la propriété sacralisée, qu’elle conçoit comme généralisable dans sa forme de petite propriété agricole et artisanale familiale. Elle ne dispose pas des moyens qui lui permettraient de saisir le mouvement du capitalisme qui accusera la concentration progressive et inévitable de la propriété moderne – celle du capital. Florence Gauthier, (*Triomphe et mort de la révolution des droits de l’homme et du citoyen* ; ed Syllepse, 2014) nous rappelle que la formule « liberté, égalité, fraternité » a été prononcée pour la première fois par Robespierre, qui entendait fonder sur cette base une « économie politique populaire », en contrepoint de « l’économie politique tyrannique » des libéraux. Ces termes puissants, qui sont ceux de Robespierre lui-même, témoignent de la conscience lucide du leader de la Convention montagnarde : démocratie et libéralisme au service de la propriété capitaliste sont antinomiques. Bien entendu l’idéologie française « républicaine » s’est employé à faire oublier toute cette histoire, à gommer la pensée révolutionnaire montagnarde, à réduire la révolution populaire de la France de l’époque, annonçant les révolutions socialistes à venir, au statut d’une simple « révolution bourgeoise ».

L’idée du socialisme/communisme, entendue comme étape de la civilisation supérieure à celle du capitalisme se constitue précisément dans la prise de conscience graduelle de ce qu’implique la mise en

œuvre sincère de la devise « liberté, égalité, solidarité » : la substitution de la propriété collective des travailleurs à celle de la minorité des bourgeois, la gestion socialisée de cette propriété collective par l'approfondissement sans fin de l'invention démocratique.